

LA CAUSE ENSEIGNANTE

La Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) a conclu récemment une entente de principe avec le gouvernement dans le cadre des négociations avec le secteur public. À hauteur de 200 M\$, elle provoque de nombreuses réactions et suscite beaucoup d'intérêt, puisqu'elle touche les trois cibles que nous nous étions fixées et améliore le quotidien du personnel enseignant de tous les secteurs.

Cette entente a été obtenue au terme d'une négociation que nous avons voulue différente. Celle-ci s'est avérée plus courte, mais tout aussi coriace, surtout si on prend en compte les objectifs de départ de la partie patronale. Notre stratégie rigoureuse et de bonne foi, établie en Front commun, a porté ses fruits.

Parce que les négociations ont changé avec le temps, plus que jamais nous pouvons affirmer que nos luttes sont permanentes. Pensons à tous les débats nécessaires pour réformer la réforme ou, plus récemment, contre les modifications apportées au calendrier scolaire.

Cette nouvelle manière d'aborder les relations du travail se traduira par l'embauche de plus de 3 100 nouveaux enseignants. Elle produira des changements notables quant à la taille et à la composition des classes, tout en apportant des améliorations incontournables à la problématique question de l'intégration des élèves en difficulté, sans compter qu'elle permettra à des enseignants d'accéder beaucoup plus rapidement à des contrats de travail.

Les résultats obtenus témoignent du fait que le syndicalisme enseignant est à coup sûr un moteur de changement pour la société, à la fois regard vers l'avant, vers le bien commun et vers l'humain. Malheureusement, il prend un dur coup en ce moment. Est-ce le bon choix que de dénigrer ouvertement les décisions prises démocratiquement par une autre organisation ? Est-ce que cette façon de faire pour le moins inhabituelle sert réellement la cause enseignante, qui pourtant a bien besoin de toute la solidarité possible pour mieux se valoriser ? La solidarité pour notre profession commence dans nos rangs et il faut savoir faire fi des luttes intestines quand le bien commun l'exige.

Pour la FSE, cette entente procure des gains pour l'ensemble de la profession enseignante, notamment en concrétisant ce qui n'était qu'une intention. Elle injecte des sommes importantes dans le réseau scolaire public, premier résultat d'un travail colossal en amont effectué en centrale et en fédération. J'invite les enseignantes et enseignants que nous représentons à en prendre la juste mesure et à apprécier ensemble les gains substantiels obtenus.

Quant à mes collègues de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE), je leur souhaite un règlement satisfaisant et négocié qui tienne compte de leur réalité et qui corresponde, à l'instar du nôtre, aux mandats donnés et reçus.



Manon Bernard
Présidente de la FSE-CSQ